

Règlement

ChalmaTrail 2022

Organisateur :

Le ChalmaTrail est une course ouverte à tous, organisée par l'association ChalmaTrail. Elle est en partenariat avec le CDCHS affiliée à la FFA.

Inscription :

Ouverture des inscriptions le 1 Avril 2022.

Les cadets nés entre 200 et 2006 peuvent participer seulement aux 7.5 km.

Les Juniors nés entre 2003 et 2004 peuvent participer seulement aux 7.5 km et 15 km.

Les Espoirs nés entre 2000 et 2002 peuvent participer aux 4 courses.

Les Seniors nés entre 1988 et 1999 peuvent participer aux 4 courses.

Les Vétérans nés avant 1987 peuvent participer aux 4 courses.

Inscription seulement en ligne sur le site **logicourse.fr**, et joindre l'un des éléments suivants :

- une licence Athlé compétition, une licence athlé entreprise, une licence athlé running, ou un pass running délivrés par la Fédération Française d'Athlétisme.
- Ou une licence sportive au sens de l'article L.131-6 du code du sport délivrée par une fédération uniquement agréée et sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition.
- Une licence délivrée par la fédération française de triathlon, la fédération française de course d'orientation ou de la fédération française de pentathlon moderne.
- Une licence délivrée par l'Unss ou l'Ugsel et dans la mesure où ils sont valablement engagés par l'établissement scolaire ou l'association sportive.
- Ou pour les autres participants, un certificat médical de non contre indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition datant de moins d'un an ou sa photocopie. Ce document sera conservé en original ou en copie par l'organisateur en tant que justificatif en cas d'accident.

Retrait de dossard :

Ouverture du retrait de dossard à partir de 6h30 et fermeture 30 minutes avant le départ de la course.

Parcours :

Il s'agit d'une course nature à pieds en autosuffisance.

Quatre parcours tracés dans les forêts de Chalmazel et les hauts de Chaumes avec 100 % de chemins et sentiers balisés. Les départs et arrivées se feront sur le bas de la station de ski de Chalmazel.

- Le Lachet : course nature de 7.5 km environ 260 m de dénivelé positif
- La Chamboite : course nature de 15 km avec environ 650 m de dénivelé positif
- La Vallée du Fossat : trail court de 29 km avec environ 1200 m de dénivelé positif
- Le Marathon : trail long de 42 km avec environ 1550 m de dénivelé positif

Horaires :

- 7.5km : départ 10h00, arrivée du 1er environ 10h45, arrivée du dernier environ 12h30
- 15km : départ 9h30, arrivée du 1er environ 11h15, arrivée du dernier environ 13h30
- 29km : départ 8h30, arrivée du 1er environ 11h00, arrivée du dernier environ 13h30
- 42km : départ 7h30, arrivée du 1er environ 11h15, arrivée du dernier environ 15h30.

Ravitaillement :

- 7.5 km : pas de ravitaillement
- 15 km : 1 ravitaillement
- 29 km : 3 ravitaillements
- 42 km : 4 ravitaillements

Balisage :

Le balisage se fera avec de la rubalise en hauteur, des fanion, de la craie, des panneaux pour les changements de direction et pour les kilomètres restants à parcourir.

Circulation :

Tout coureur doit respecter le code rural et le code de la route en tant que piéton.

Tout coureur doit respecter la faune et la flore, le parcours empreinte une zone Natura 2000 et la réserve de France des Jasseries de Colleigne.

Matériel obligatoire :

- 7.5 + 15 + 29 + 42 KM : un sifflet ou téléphone
- 15 + 29 + 42 KM : Alimentation solide et liquide personnelle.
- 29 + 42 KM : couverture de survie

Contrôle :

Pointage obligatoire aux points de contrôle (dossard placé obligatoirement devant).

Barrières Horaires :

Tout coureur ne parvenant pas aux postes de contrôles dans le temps fixé se verra retirer son dossard et ne sera plus sous notre responsabilité.

- 7.5 km :
 - arrivée 13h30
- 15 km :
 - arrivée 14h00
- 29 km :
 - Passage 1 La Chamboite 10h30
 - Passage 2 La Chamboite 13h30
 - arrivée 15h30
- 42 km :
 - Passage 1 La Chamboite 12h00

- Passage 2 La Chamboite 14h45
- arrivée 16h00

Au-delà du temps, les concurrents pourront être rapatriés par nos soins au départ ou terminer par un autre parcours plus rapide.

Sécurité :

En cas d'accident : (les concurrents se doivent secours et entraide)

- Protéger la personne
- Alerter l'organisation soit : * par téléphone (N° situé sur les panneaux d'indication)
* auprès du signaleur le plus proche

En cas d'abandon, le coureur doit obligatoirement prévenir le signaleur le plus proche et lui rendre son dossard. A défaut prévenir l'organisation (N° situé sur les panneaux d'indication, tout le long des parcours)

Assurance :

Une garantie responsabilité civile est souscrite par l'organisation par le biais de l'association ChalmaTrail.

Cependant, il est fortement conseillé aux concurrents de souscrire une assurance individuelle accident.

Résultat :

Les remises de récompenses seront données aux alentours de 11h30.

Les classements seront consultables le soir même après la course sur le site Logicourse.

Droit à l'image :

L'inscription donne droit à l'organisation de publier les images prises lors des courses sur ses différents supports.

Modification / annulation :

En cas de force majeure (intempéries, COVID ...) et pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit de modifier le parcours, d'arrêter les épreuves en cours ou même d'annuler les épreuves et ceci sans qu'aucune indemnité ne puisse être réclamée à l'organisation et ses représentants.

L'organisation se réserve le droit d'annuler l'épreuve pour toutes raisons financières ou autres mettant en péril son existence.

Nom, prénom
Date et Signature